



## 7 - Lacenaire, le poète du crime

### Voilà, voilà la complainte de Lacenaire

Accourez tous, chrétiens et bonnes dames,  
Venez aussi, méchants petits moutards !  
Oui, venez tous, pour le bien de vos âmes,  
De notre sang repâtre vos regards !  
Que notre supplice  
Vous convertisse,  
Petits enfants qui volez du nanan !  
Flancs, tartelettes,  
Bonbons, galettes,  
Sont bien amers en un pareil moment !

Tout maum encor, et malgré porte close,  
Je dérobaï biscuit et massepain,  
Et bien souvent j'avais encor la chose  
De tortiller tout mon fricot sans pain.  
Un jour funeste,  
Pris par ma veste,  
Comme un pierrot je reste au trébuchet,  
On me corrige :  
Ah ! Que ne puis-je  
En être quitte aujourd'hui pour le fouet !



Devenu grand, de la jeune Nanette  
Comme un larron je dérobai la fleur,  
Et sans pitié je laissais la pauvre  
Pleurer, crier, mais non pas : au voleur.

Pauvre affligée,  
Tu fus vengée !  
Huit jours après, à mon tour je gémiss  
À d'autres belles,  
Aussi cruelles,  
Je rends si bien ce que je t'avais pris.

Plus tard, enfin voleur, escroc, faussaire,  
Tous les forfaits ne me coûtent plus rien.

Pour débiter, on chipe une misère,  
Et pour finir, on devient assassin.

Petits mioches,  
En vos bamboches,  
N'oubliez pas ce précepte moral :  
Dans son ménage,  
Faut être sage,  
Sans vouloir faire en tous temps carnaval.

Tremble et frémis, ô peuple débonnaire !  
Je suis un monstre, un tigre, un léopard !

Au même instant, et le fils et la mère  
Tombent frappés sous le même poignard !

Mon cœur s'afflige,  
Mon sang se fige  
Lorsque je pense à ce tableau si noir !  
O peine amère !  
Pour m'en distraire  
Je m'en fus voir Odry<sup>1</sup> le même soir.

Mais il est temps de finir cette histoire,  
Car la meilleure a toujours une fin.  
Charlot m'attend, il est pressé de boire,  
Je suis sensible à la soif du prochain.

Dans la lunette  
Je mets la tête,  
Que de façons pour me couper le cou !  
Allons donc ! Zeste,  
Sois leste et preste !  
Surtout, mon gros, ne manque pas ton coup.

1 - Odry était un comédien qui jouait le rôle de Bilboquet dans *les Saltimbanques* le soir du 14 décembre 1834, où Lacenaire, avec Avril, assassina la mère Chardon et son fils.





*Leop. Lohé de Vau...*

Il est un secret qui me tue,  
Que je dérobe aux regards curieux,  
Vous ne voyez ici que la statue,  
L'âme se cache à tous les yeux.

22<sup>bo</sup> 1835

Lacenaire



— Bonjour Madame Pierrette ! belle journée aujourd'hui n'est-ce pas ?

— Ah j'crois bien Monsieur Victor, il va faire chaud encore.

La bonne femme est une matrone fortement bâtie. La taille ceinturée par un tablier de toile bleue, elle affiche une cinquantaine généreuse. Son chignon et ses grosses lunettes à montures épaisses lui donnent l'air d'une institutrice de pensionnat religieux. Pour compléter le tableau, son chemisier blanc au col rond est strictement boutonné jusqu'au menton mais agrémenté d'une broche, un camée des plus classiques. Concierge de l'immeuble depuis de nombreuses années déjà, elle se sent pleinement investie de son rôle de gardienne du temple. Il n'est pas rare, en pénétrant sous le porche, de surprendre son œil inquisiteur au travers de la porte vitrée de sa loge. Malgré ce portrait austère, elle a pour ses locataires une attention toute particulière. C'est une brave femme qui ne manque pas d'offrir ses talents culinaires aux jeunes étudiants fauchés et esseulés qu'abrite l'immeuble. Mère de substitution, elle veille sur leur bien-être et s'inquiète de leur santé.

Pour l'heure, consciencieusement elle balaie la cour avec son balai paille de riz. Le sol pavé d'une propreté exemplaire ne paraît pourtant pas nécessiter un tel acharnement.

Bientôt elle reprend son babille :

— Dites donc, mon p'tit, vous êtes rentré tard hier ? Rien de grave j'espère ?

— Oh non, Madame, rassurez-vous. J'ai juste profité de la fraîcheur de la nuit pour me

promener sur les quais et je crois bien que je me suis un peu égaré.

Un mensonge bien innocent en vérité. De fait, je n'avais aucune intention de lui raconter mes virées nocturnes avec l'excentrique Arsène Papin, dit La Virole.

— Ah mais, c'est pas prudent ça, vous auriez pu faire de mauvaises rencontres.

— Des mauvaises rencontres. Oh non, mais pourquoi donc ?

— Ah qui sait... Paris a ses mystères et ses voyous.

La voilà qui continue alors que je m'apprête à ouvrir la porte cochère donnant sur la rue :

— Ah j'me souviens quand je m'promenais avec mon Auguste dans Paris. C'est pas qu'on craignait les p'tits voleurs et autres grinches qui traînaient leurs guêtres sur les boulevards, mais on évitait de les croiser. Fallait pas les chatouiller de trop près ces coquins-là et pas montrer nos breloques ou nos bijoux. Ils avaient l'œil pour repérer le bourgeois et lui faire rendre jusqu'à ses derniers sous quitte à le malmener.

Mais c'qu'on préférait avec mon Auguste, c'était flâner en bord de Seine, et des fois le soir on allait au caf'conc, à l'Eldorado. Ah Paulus, le gambilleur, c'était quelque chose !

Le dimanche on s'offrait une petite sortie à Nogent sur les bords de la Marne pour danser. C'est qu'il valsait bien mon Auguste. Ah, Dieu ait son âme ! il n'était pas toujours tendre mais c'était un bon gars. Mais mon plus beau souvenir... oh la la... c'était lorsqu'un soir il me fit la surprise de m'emmener au théâtre de la Porte-Saint-Martin voir la grande Sarah Bernhardt jouer *Cléopâtre*... ah quelle grande dame !



Ça y est elle est partie, dur de l'arrêter quand elle s'y met à ressasser ses histoires.

— De beaux souvenirs tout ça, j'imagine ?

— Oh que oui, me répondit-elle dans un soupir. C'est bien loin tout ça...

Il me vient alors une idée. Et, sans paraître y attacher une quelconque importance, je lui demande si elle connaît bien Paris.

— Si j'connais bien Paris, pour sûr que j'connais Paris, mon p'tit Victor, s'insurge Madame Pierrette, atteinte dans sa fierté de parisienne pur jus.

— Vous connaissez peut-être La Force alors ? On m'a donné rendez-vous là-bas un de ces soirs. Est-ce un café, un cabaret ?

— La Force... La Force dites-vous, interroge-t-elle, fouillant dans sa mémoire.

— Oui La Force, rien de plus.

On voit bien qu'elle réfléchit la brave femme, elle pose son balai contre le mur pour

mieux se concentrer. La voilà qui se gratte la tête puis se frotte le menton, mais sa sagacité semble mise en difficulté devant cette question.

Ça y est son regard s'illumine, elle a trouvé :

— Oh la la... mais je m'souviens maintenant... Auguste avait un grand-oncle qui fut pensionnaire à La Force avant de déménager à Mazas. Et voilà la brave femme qui s'esclaffe.

Je ne peux alors m'empêcher de montrer ma contrariété face à son hilarité et lui en demande la raison.

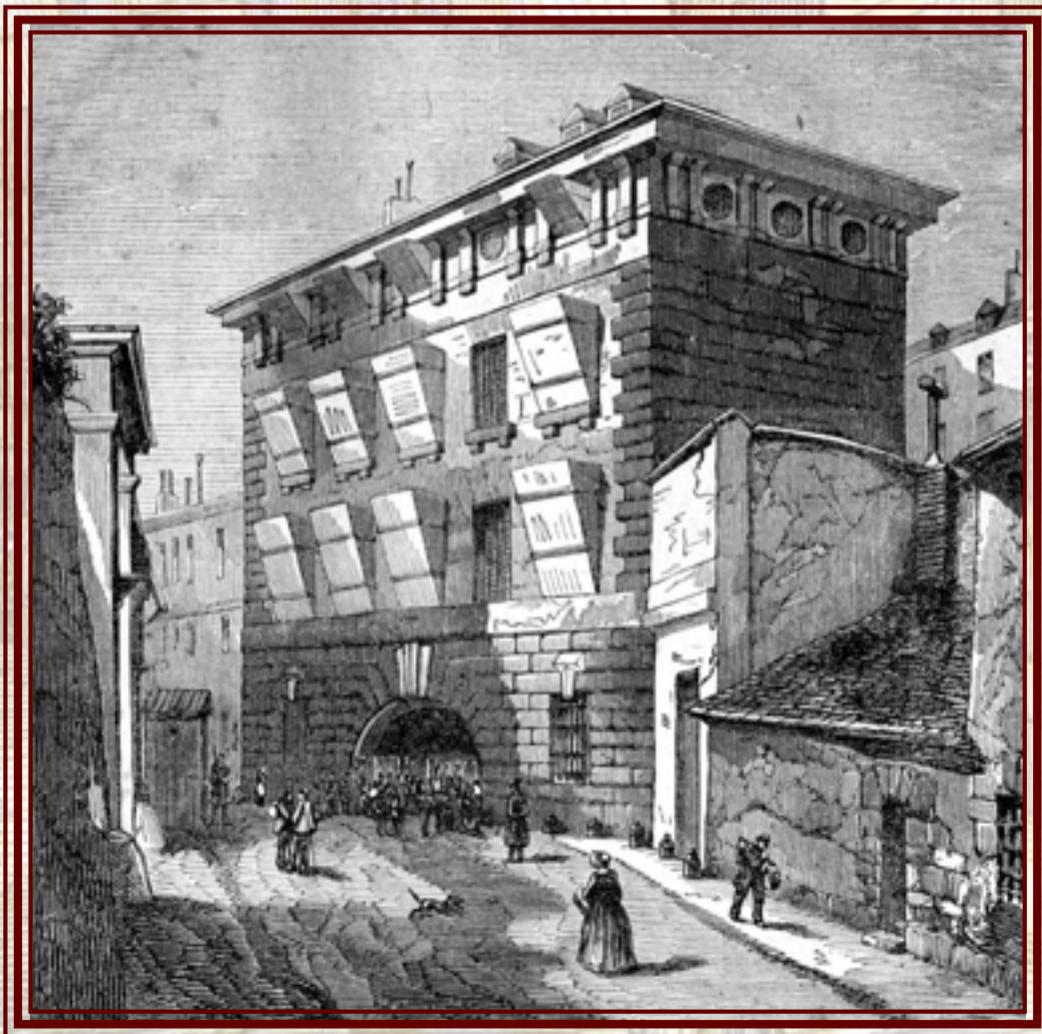
La brave dame me fixe d'un air narquois et inquiet en même temps :

— Nom d'une pipe... mais où donc avez-vous entendu ce nom ?

— Pourquoi donc ?

— Dieu soit loué, cet endroit n'existe plus. C'était une prison, pauvre niais !

— Une prison !!!



Prison de La Force.

— On vous aura raconté un bobard pour vous faire une bonne blague. Faut pas tout prendre pour argent comptant, mon petit.

Madame Pierrette me remet à ma place sans méchanceté, soit. Mais il n'en demeure pas moins qu'une fois encore je me fais traiter de niais. Sacré nom de nom, je ne suis pas plus niais qu'un autre. Est-ce ma faute si je ne connais pas Paris, et encore plus lorsqu'il est question d'un endroit qui n'existe plus. Oh et puis zut. Au diable le gremlin qui m'a dirigé délibérément ainsi sur une impasse. Car la brave dame n'en sait pas plus de toute manière. Me voilà bien avancé.

C'est seulement une semaine plus tard que cette aventure revient me titiller à nouveau les méninges. Longeant les quais, au milieu d'un étalage hétéroclite de livres empilés les uns sur les autres sans ordre ni soin, je tombe par hasard sur un vieil ouvrage relatant l'histoire des prisons de Paris. Page après page je le feuillette patiemment et voici qu'apparaît ce nom devenu familier : La Force. La curiosité reprend le dessus, je paie le bouquiniste et emporte ma trouvaille pour la lire au plus vite. Drôle d'univers en vérité que ces prisons parisiennes du siècle dernier. Ça ne paraît pourtant pas si loin que cela, et pourtant c'est une incroyable cour des miracles institutionnalisée que je découvre. Petite ou grande Force, selon la population hébergée, on s'égarait dans ses cours aux noms particuliers : la Vit-au-Lait, la Dette, Sainte-Madeleine, les Momes, les Poules, Sainte-Marie-l'Egyptienne Sainte-Anne et la Fosse-aux-Lions, remplie de prisonniers dangereux, de prévenus condamnés d'avance par leur cynisme.

Triste passé qui me révolte et m'attire en même temps, je plonge avec curiosité dans ce milieu des voyous qu'on nommait la pègre. La prison était le lieu où les alliances se nouaient et se dénouaient, là où les turpitudes s'exerçaient et les coups se montaient.

La Force ! Mais alors qu'en reste-t-il aujourd'hui alors que cette prison a été entièrement rasée pour tracer de nouvelles voies ? Si La Virole m'y a donné rendez-vous c'est qu'il doit être possible d'en percevoir encore une trace. Pour le découvrir je dois mener mon enquête. Me voici donc investi détective. Il me suffit de consulter quelques documents d'archives et un plan de Paris pour situer approximativement l'emplacement actuel de cette ancienne prison. J'apprends alors qu'elle commençait en bordure de la rue de Sicile et de la rue Pavée.

Sacré nom de nom... la devinette de La Virole commence à s'éclairer. Il ne sera pas dit que je serais le dindon de la farce.

Et, tiens donc, la persévérance étant bonne conseillère et souvent récompensée, je finis même par découvrir l'emplacement de vestiges : il en subsiste apparemment un pan de mur sis rue Pavée dans le 4<sup>e</sup> arrondissement accolé à l'hôtel Lamoignon. L'affaire est dans le sac. Il ne me reste plus qu'à me rendre sur place, qui sait si le coquin ne m'a pas laissé là un indice quelconque.

Ah ! il veut jouer et bien jouons. De toute façon je n'imagine pas une seule seconde qu'il puisse être au rendez-vous. Le hasard ne peut se calculer en jours et encore moins en minutes. Le gremlin n'est pas Dieu ni même le Diable après tout.



Pourtant, ce matin-là, guidé par une intuition, mon enquête me conduit au début de la rue où une boucherie est installée. Sur le pas de la porte se tient un gros homme rougeaud, les poings serrés sur les hanches, le tablier couvert de sang comme s'il avait égorgé sa belle-mère. Son regard est féroce, il trépigne, sans doute quelque commis qui n'a pas entendu sonner son réveil. Et tiens, justement, le voilà qui surgit en courant et reçoit une bordée d'injures comme il se doit. Son patron lui expédie sur le champ un coup de pied au derrière et un aller-retour plutôt salé du genre qui laisse une marque rouge sur la joue, celle d'une grosse paluche bien lourde.

Continuant mon chemin, j'observe alentour, espérant croiser le musicien du Pont Neuf, mais c'est une ménagère avec son panier qui arrive en face, traînant un mioche de cinq ans dont le nez dégouline de morve. Le pauvre même traîne la jambe et fait montre de mauvaise volonté pour avancer, encore endormi, les yeux mi clos, la tête bringuebalante.

Deux ouvriers à vélo sifflent en passant une petite femme jolie comme un cœur, mais habillée comme une nonne avec sa jupe longue grise, son corsage blanc immaculé et une veste grise serrée à la taille. Un béret en travers du crâne laisse dépasser quelques cheveux d'un blond cendré. À n'en pas douter, il s'agit là d'une petite dactylographe sur le chemin du bureau.

Alors que je la croise, je suis légèrement troublé par son parfum suave et boisé qui me fait me retourner sur elle. Un ange ! Et bing je percute un monsieur pressé qui ronchonne –

quel malappris – double la mignonne et la heurte au passage avec sa sacoche en cuir sans même s'excuser.

Bientôt j'arrive devant une boulangerie. La devanture est décorée de toiles surannées fixées sous verre représentant un moissonneur, une semeuse et une gerbe de blé. L'odeur du pain frais me titille les narines. Peine perdue pour le Diable tentateur s'il en est un, je ne me laisserai pas distraire. Enfin je remonte la rue Pavée et dépasse en effet un pan de mur de pierre débordant sur le trottoir sans remarquer que ce soit de faction à m'attendre. Je poursuis ma route en passant devant le porche de l'élégant hôtel Lamoignon. Au croisement de la rue avec celle des Francs-Bourgeois, l'échauguette en encorbellement au-dessus de ma tête figure comme une balise marquant la limite de l'emplacement de l'ancienne prison de La Force.



**Vestige de la prison de La Force,  
pan de mur accolé à l'hôtel Lamoignon.**



Mais il ne faut pas rêver, mon chanteur n'est évidemment pas là à faire le pied de grue pour attendre mon hypothétique passage. Du moins c'est ce que je pense en rentrant chez moi. Car la curiosité est trop forte et le lendemain approximativement à la même heure je me trouve à nouveau rue Pavée.

Mais, à ma grande surprise, le drôle de bonhomme est assis là sur le bord du trottoir, sa guitare dans le dos, ne paraissant pas montrer le moindre signe d'impatience, comme s'il savait que je serai là précisément ce jour.

C'est même avec un sourire qu'il m'accueille :

— Finalement ce petit jeune homme n'est pas si candide que ça, annonce-t-il d'un air narquois.

Cette petite pique m'agace un tantinet et, sans y prendre garde, je joue les jeunes coqs vexés :

— Sachez Monsieur qu'en bon Normand je suis plutôt du genre buté. Ainsi qu'à la pêche, je peux me montrer acharné pour ne pas rentrer bredouille. Aussi quand ma perspicacité est mise en défaut, je n'ai de cesse de tout faire tant qu'elle n'est pas satisfaite. Cessez donc de me traiter de candide et de niais. Je ne suis pas plus bête qu'un autre.

— Oh la... tout doux l'ami... je vous ai vexé semble-t-il. C'est convenu, je ne vous qualifierai donc plus ainsi puisque cela vous déplaît tant. Mais de toute manière sachez qu'un peu de modestie ne nuit pas, vous avez beaucoup à apprendre.

Ces mots ont le don de calmer mon impétuosité et mon arrogance, je dois le reconnaître.

— Oui... bien sûr... je ne le sais que trop, je le paie souvent par ma maladresse. Et bien oui, je suis là pour ça... apprendre, alors enseignez-moi. Racontez-moi Paris, ses crimes et ses chansons.

— Or donc, puisqu'il en est ainsi et que vous en avez le désir, je vais vous conter l'histoire de ce poète maudit dont la mort fut sans nul doute une délivrance autant pour ses concitoyens que pour lui-même. Mais sachez avant tout que ce Pierre François Lacenaire, quoique doué d'un singulier talent de poète était un criminel de sang-froid.



Lacenaire, ce nom sonne terriblement aujourd'hui encore. Cet homme glacial a incarné le criminel sans état d'âme doté d'un intellect bien au-dessus de celui de ses compagnons de misère.

Le portrait, qu'Allard-Cambray dessina d'après nature, constitue, il est vrai, un exemple de cynisme et de cruauté. La bouche aux commissures tombantes dessine un sourire cruel. Avec ce regard perçant et ce nez pointu de rapace, le visage n'exprime pas la moindre mansuétude ni compassion.

Pourtant l'homme a belle allure. Fashionable certes immoral mais toujours tiré à quatre épingles, il aurait pu être un dandy tout à fait à l'aise dans les salons de ces dames de la bourgeoisie parisienne, flattant et minaudant pour faire se pâmer les jouvencelles. Mais voilà, nous allons le constater, François Lacenaire, tel un coq au jabot démesuré, est un orgueilleux.





Pierre François Lacenaire.

Contrairement à nombre de ses compagnons d'infamie, Lacenaire est issu d'une famille bourgeoise commerçante, cadet d'une fratrie de six. Cependant, ce garçon non désiré n'eut pas l'heur de plaire à sa mère qui lui préférait son aîné. Et ce fut bien là son malheur. Car il le reconnut bien plus tard : *« Il est certain que si ma mère m'eût prodigué ces marques de tendresse, elle eut changé son existence et la mienne. »*

Son frère pourtant n'était pas un parangon de vertu. Il usa même de sa position privilégiée et de son absence de sens moral pour voler à sa mère des écus, destinés à subvenir aux dépenses du ménage, que celle-ci enfermait dans une armoire. Madame Lacenaire soupçonnant, à tort, le cadet d'être l'auteur de

ces vols, confia à son aîné le lieu où était caché la clé qui fermait ladite armoire. Grave erreur de jugement de sa part dont elle n'eut jamais conscience. Complice dans cette histoire, le favori sut habilement détourner l'attention de sa chère mère, usant de flatteries pendant que son cadet, Pierre François, victime de cette préférence familiale, se chargeait de la besogne.

*« Quand je dirai à maman : embrasse-moi vingt fois, trente fois, soixante fois, tu prendras vingt, trente ou soixante francs. »* C'est ainsi que l'aîné indiquait à son frère le nombre de pièces à voler. Ce manège répété ne valut jamais au vrai coupable la punition pourtant méritée. Qui sait ce qu'il advint de lui.

C'est donc ainsi que Pierre François Lacenaire, victime de l'arbitraire familiale, débute dans la vie, reconnaissons-le, avec un handicap certain. Mais que Diable, il n'y a pas là de quoi devenir un scélérat de la pire espèce.

Malgré sa réussite en matière scolaire le jeune Lacenaire demeure néanmoins le mal aimé. Son refuge : les livres dans lesquels il se plonge à tout instant. Il remporte même quatre prix au collège de Saint-Chamont. Mais son indépendance d'esprit le stigmatise plus encore, l'isolant des autres et faisant de lui un coupable tout désigné pour toutes fautes commises. Alors qu'il se trouve au collège d'Alix près de Villefranche-sur-Saône, il affiche même, paraît-il, des idées séditionnelles mettant en cause le catholicisme forcené de sa famille.

Son paternel s'est déjà fait son opinion alors qu'il est encore adolescent. Il en vient à prononcer un serment cruel vis-à-vis de ce fils qui lui déplait tant : un jour, passant place des



Terreaux, à Lyon, où a été dressée la guillotine, Monsieur Lacenaire père prédit à son fils qu'il laissera sa tête sous son couperet s'il ne change pas. Cette tragique prédiction paternelle lie dès cet instant Pierre François à la terrible machine. Longtemps il rêve de celle qu'il devait nommer plus tard sa « fiancée », celle qu'il appelle de ses vœux et à propos de laquelle il écrira ces vers à quelques jours de son exécution :

*Salut à toi, ma belle fiancée  
Qui dans tes bras va m'enlacer bientôt  
À toi ma dernière pensée  
Je fus à toi dès le berceau...<sup>2</sup>*

Devant l'incompréhension de ses parents et de ses professeurs, Lacenaire va se révolter. Employé comme avoué chez un notaire, mais en butte une fois de plus aux récriminations paternelles, il se détache enfin de sa famille et finit par tracer son propre chemin. On le retrouve à Paris tout d'abord établi écrivain public, où Lacenaire entreprend de se faire une place dans le monde littéraire. Cependant, en attendant il faut bien vivre. Il est jeune, des projets littéraires dans la tête et pourtant d'une grande naïveté. Sa bonne volonté se heurte à la fatalité. Par malchance aussi ses multiples tentatives pour faire publier ses œuvres sont vouées à l'échec et rendent l'homme plus amer encore. D'autant que des éditeurs n'ont aucun scrupule à lui voler la paternité de certains écrits. C'est ainsi qu'une personnalité quelconque se déclare l'auteur<sup>3</sup> d'une chanson politique que l'on connaît bien aujourd'hui, *Pétition d'un voleur à un roi voisin*, chanson se raillant ouvertement du pouvoir royal. Il

me plaît de la chanter car elle flatte mon côté rebelle.

En voici donc les couplets dans leur intégralité :

*Sire, de grâce, écoutez-moi :  
Sire, je reviens des galères...  
Je suis voleur, vous êtes roi,  
Agissons ensemble en bons frères.  
Les gens de bien me font horreur,  
J'ai le cœur dur et l'âme vile,  
Je suis sans pitié, sans honneur :  
Ah ! faites-moi sergent de ville.*

*Bon ! je me vois déjà sergent :  
Mais, sire, c'est bien peu, je pense.  
L'appétit me vient en mangeant :  
Allons, sire, un peu d'indulgence.  
Je suis hargneux comme un roquet,  
D'un vieux singe j'ai la malice ;  
En France, je vaudrais Gisquet :  
Faites-moi préfet de police.*

*Grands dieux ! que je suis bon préfet !  
Toute prison est trop petite.  
Ce métier pourtant n'est pas fait,  
Je le sens bien, pour mon mérite.  
Je sais dévorer un budget,  
Je sais embrouiller un registre ;  
Je signerai : " Votre sujet ",  
Ah ! sire, faites-moi ministre.*

2 - *Chant de mort*, poème de Lacenaire.

3 - Il s'agit en fait de l'écrivain Marie Michel Agénor Altaroche, qui a publié sous son nom cette chanson. Cet acte fit l'objet d'une plainte en bonne et due forme de Lacenaire et d'un courrier adressé à l'imposteur (conservée aujourd'hui à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris).



*Sire, que Votre Majesté  
Ne se mette pas en colère !  
Je compte sur votre bonté ;  
Car ma demande est téméraire.  
Je suis hypocrite et vilain,  
Ma douceur n'est qu'une grimace ;  
J'ai fait... se pendre mon cousin :  
Sire, cédez-moi votre place.*

Comprenez bien donc que je ne pouvais manquer de vous la débiter tant elle est pleine de drôlerie, de cynisme et de justesse vis-à-vis du pouvoir politique de l'époque. On comprend aussi pourquoi on a voulu lui en voler la paternité. C'est qu'il n'était pas dénué de talent le coquin. N'en déplaise aux jaloux, il écrit des textes dont la qualité par malchance ne sera reconnue qu'après sa mort. La gloire est capricieuse. De son vivant il souhaite la reconnaissance de ses pairs et ne l'obtient pas. Il lui faudra attendre l'irréversible pour l'atteindre alors que le procès l'a enfin placé sous la lumière et que la lame du bourreau va lui trancher le cou.

Navrante conclusion n'est-ce pas ?

Mais soyons honnêtes, si son art est connu aujourd'hui François Lacenaire ne le doit pas à ses qualités littéraires mais à ses crimes et à son cynisme incroyable.

Sa haine latente, son orgueil et ses déboires vont former le ciment qui va façonner son esprit criminel. Le premier sang qu'il fait couler est celui du neveu de Benjamin Constant, suite à une altercation qui lui vaut un duel. Lacenaire, déterminé et sans trembler tue froidement son

adversaire, l'atteignant au sein droit. Qui sait d'ailleurs si le faquin n'y prend pas goût à cet instant.



Quant à son premier délit, le vol d'un cabriolet de remise, il lui vaut un premier emprisonnement. Cette première arrestation était programmée, avouera Lacenaire dans ses mémoires. Selon ses propres termes, il vient de « franchir le Rubicon ». Ce vol lui procure l'opportunité de pénétrer le milieu des voleurs et de se procurer des complices afin de préméditer d'autres projets criminels.

Son jeu est clair. Il abat ses cartes. Rejeté, spolié par cette société, Lacenaire a décidé de prendre sa revanche. En consommant l'acte de



vol il a déclaré une guerre féroce à la société et fomenta donc un plan criminel qui nécessite des complices. Fier et vaniteux, Lacenaire l'est jusqu'à l'arrogance, jusqu'au mépris des autres. Cherchant à tout prix la reconnaissance de ses pairs et ne l'obtenant pas, il se tourne vers le crime. De fait lors de son passage au dépôt de la préfecture, véritable cour des miracles, il écoute les conversations de ses compagnons, se trouvant dans la nécessité d'assimiler ce langage particulier qu'à cette époque seuls les clients habituels des tribunaux parlent entre eux : l'argot de la pègre. Au bout de trois jours de mutisme et d'écoute attentive, il peut enfin se mêler aux conversations.

Néanmoins son plan ne se déroule pas comme il le souhaite. En commettant ce premier forfait, il pensait n'être condamné qu'à six mois à Bicêtre, juste le temps de recruter des bras pour le seconder. Mais la justice, plus sévère, le condamne à un an de détention à la prison de Poissy. Cette expérience se révèle un échec en ce qui concerne sa recherche d'un comparse pour monter une affaire. Il ne trouve personne au tempérament trempé pour le crime et libérable dans le même temps que lui. Cette peine d'emprisonnement il la passe donc dans la solitude et la versification.

Après un retour à une vie d'écrivain public de courte durée, il s'acoquine avec deux anciennes connaissances de Poissy pour pratiquer le vol avec des fausses clefs qui lui rapporte suffisamment d'argent pour s'installer dans un petit logement près du Louvre. Mais le goût de l'argent facile l'a

définitivement perverti et, pour entretenir son train de vie de dandy, Lacenaire continue à jouer les caroubleurs<sup>4</sup>, afin de s'acheter cravates et chemises de fines dentelles. L'homme est coquet, ne l'oublions pas.

Cependant, paradoxe du personnage, s'il dépouille d'un côté, de l'autre il donne généreusement à de malheureux errants dans la rue. C'est ainsi qu'un brave garçon témoignera de sa prodigalité en la matière, précisant que Lacenaire lui avait donné vingt francs alors que, faute de travail et pour soigner sa femme malade des suites d'une fausse couche, il avait projeté de tuer quelqu'un ou de se suicider. Surprenant Lacenaire, n'est-ce pas ?

Dès lors, il va multiplier les vols et tentatives d'assassinat jusqu'à la réussite : un vol d'argenterie chez un bijoutier du passage des Panoramas le conduit à la prison de La Force. Or parmi les pensionnaires figure nombre de Républicains. C'est donc là, en plein fourmillement d'opinions politiques, que notre homme y trouve l'opportunité d'écrire sa fameuse *Pétition d'un voleur à un Roi*. Altaroche l'imposteur était l'un d'eux. À sa sortie, ce dernier édite ce poème et d'autres encore. Lacenaire en réclamera paiement et reconnaissance en vain. On peut comprendre sa colère.

Voici une petite anecdote intéressante survenue pendant son séjour à la Force : au hasard des couloirs, il croise un homme fort

4 - Nom donné aux voleurs agissant avec des fausses clefs.

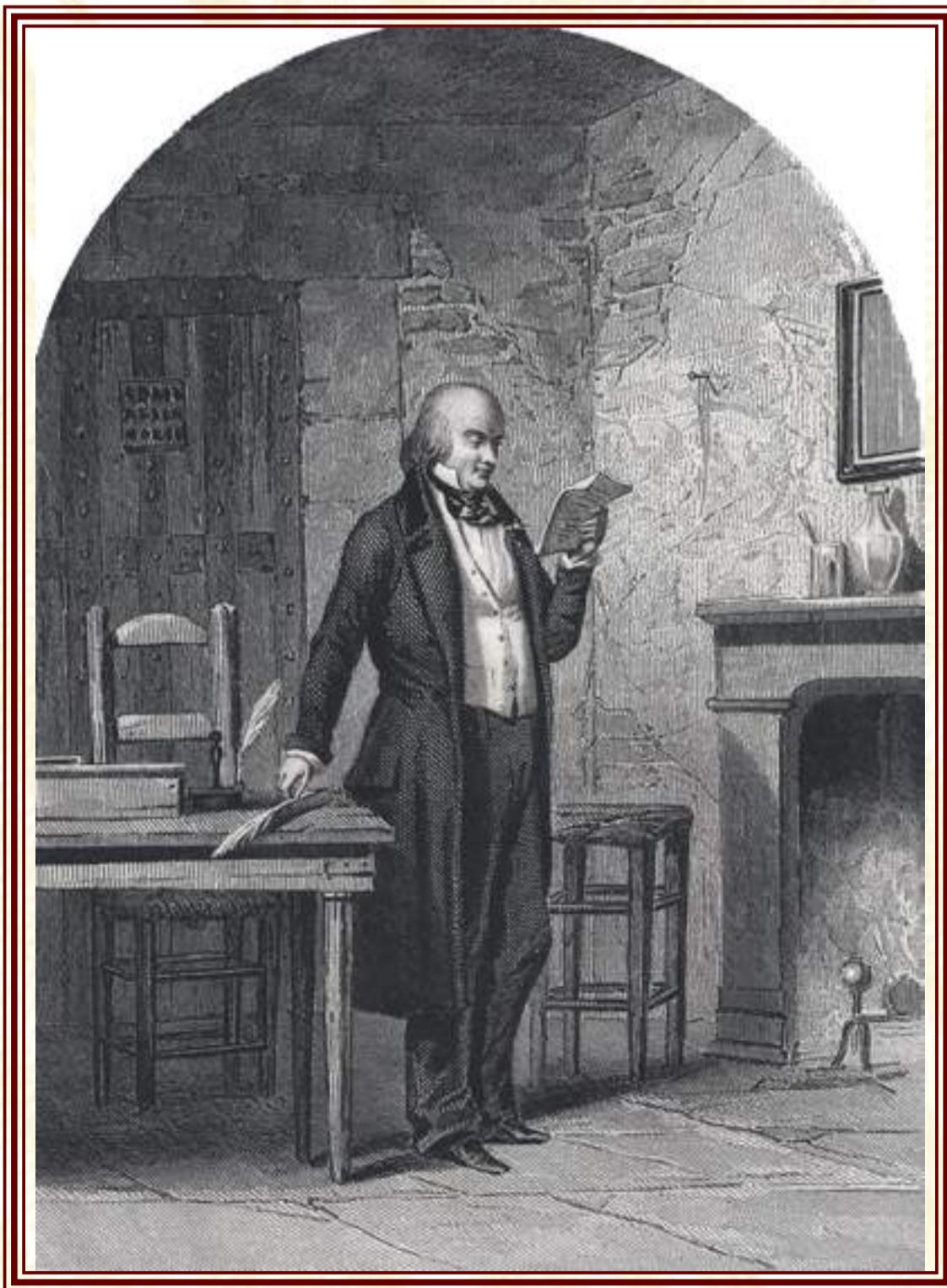


célèbre qui, en vérité, n'attache pour sa part aucune importance à Lacenaire au point de l'avoir complètement occulté. Notre homme dut en ressentir une certaine amertume d'autant qu'il admirait cet hôte particulier. L'individu en question n'est autre que Pierre Jean Béranger, le célèbre chansonnier emprisonné pour des couplets qualifiés de séditieux.

C'est un gardien, le dénommé Blanchard qui, plus tard, rappellera à Béranger cette rencontre. Il raconte : « *Un jour, un prisonnier*

*en gants jaunes et en redingote noire lui adressa une chanson que je remis sans tarder à Béranger. C'était le triste Lacenaire. »* Par la suite, avant de l'écarter de son souvenir, le chansonnier en parla à Monsieur Valette, le directeur de la prison qui lui expliqua : « *Voyez cet homme – parlant de Lacenaire – il est ici pour une peccadille ; eh bien c'est le scélérat le plus dangereux de la prison.*<sup>5</sup> »

5 - Propos rapportés par Savinien Lapointe dans son livre « *Mémoires sur Béranger : souvenirs, confidences, opinions, anecdotes, lettres, recueillis et mis en ordre* », Paris, Gustave Havard Éditeur, 1858.



Béranger dans sa cellule.



Autre rencontre importante durant ce séjour à La Force : Victor Avril. Plein de haine envers la société et prêt à en découdre, le jeune vaurien est taillé pour le seconder dans ses futures activités criminelles. Enfin, Lacenaire a trouvé son partenaire.

Mais avant de continuer plus loin le récit des crimes de Lacenaire, il me faut maintenant évoquer encore un fait étrange : j'ai raconté précédemment comment le père de Lacenaire avait prédit qu'il finirait sur l'échafaud. C'est alors que le destin va se manifester en ce sens sous les traits d'un vieil homme :

Lacenaire fréquente les salons de jeu de la rue de Valois et dépense sans compter trouvant dans le vol le moyen de s'adonner à ce vice onéreux. Un jour, il perçoit une présence insistante auprès de lui, un homme se tient à ses côtés sans prononcer un mot. Cet étrange individu grand, sec et pâle, habillé tout de noir, il le revoit à nouveau en revenant au tripot, appuyé contre le mur semblant attendre quelqu'un. Il apparaît clairement en vérité que l'homme lui colle littéralement aux basques. Jusqu'au jour où Lacenaire sent une main se poser lourdement sur son épaule.

Il se retourne et, agacé, demande :

— Mais que voulez-vous de moi enfin ?

— Rien, jeune homme, répond le mystérieux personnage. Mais sachez seulement ceci : le jeu mène à l'échafaud !

Lacenaire ne s'en inquiète nullement, croyant avoir affaire à un importun. Cependant en repartant il entend un ricanement sarcastique le poursuivre de ces mots :

— Le jeu mène à l'échafaud, jeune homme ! Le jeu mène à l'échafaud ! Souvenez-vous-en !

Et pfft... L'homme disparaît par enchantement dans la galerie.

Croyez-moi, il y a là de quoi émouvoir toute personne qui n'a pas la conscience tranquille. Mais Lacenaire ne tient aucun compte de cet avertissement et poursuit ses activités criminelles sans plus s'en soucier. Coïncidence, signe du destin ou simple hasard, le prédicateur, en jouant les oiseaux de mauvais augure, savait-il que l'avenir lui donnerait raison ?

En attendant, Lacenaire ne perd pas son temps. Tour à tour écrivain public, escroc, maître chanteur, il se lance alors dans un projet d'assassinat accompagné de vol sur la personne d'un garçon de caisse. Pour ce faire il s'adjoint la complicité d'un dénommé Bâton.

Ayant loué un appartement rue de la Chanvrerie sous le nom de Bonnain il attend patiemment sa victime qu'il a convoquée sous le prétexte du recouvrement de prétendues lettres de change. Mais la malchance – la providence pour ses victimes – le poursuit car ce Bâton là n'est apparemment pas fait d'un bois très dur et la lâcheté l'habite tout comme l'hypocrisie. Lacenaire enrage contre un tel partenaire. Aussi, trompant le temps en attendant la sortie d'Avril de prison et pour subvenir à ses besoins ; il continue ses vols à la fausse clef.

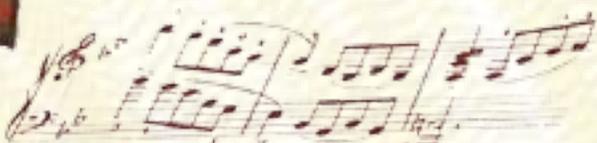
Enfin Avril est libéré et leur association va se concrétiser autour d'une nouvelle affaire de guet apens.



C'est la terrible affaire de l'assassinat de la femme Chardon et de son fils, un ancien pensionnaire de la prison de Poissy que Lacenaire avait connu alors qu'il se faisait appeler Gaillard.

14 décembre 1834 : sous prétexte d'une quelconque affaire financière, Avril et Lacenaire se présentent au domicile de Chardon. Puis sans tarder, Avril saisit Chardon à la gorge, Lacenaire, tirant de sa poche un carret emmanché dans un bouchon, le

frappe par-derrière puis par-devant. La victime meurt sans avoir pu sortir un son de son gosier. Avril achève l'homme à coups de merlin, s'aspergeant au passage du sang giclant des blessures béantes. Lacenaire pousse la porte de la pièce attenante où dort une vieille femme, la mère Chardon. Et il frappe encore à plusieurs reprises – la tête, le cou, la poitrine – avec le même outil utilisé contre le fils. La violence des coups est telle que la pointe de l'instrument traverse le bouchon et lui transperce la main.



Les deux assassins font ensuite main basse sur ce que recèle une armoire : cinq cents francs, quatre ou cinq couverts en argent, une Vierge en ivoire.

Par ce crime, Lacenaire atteint l'ignominie. Avril en est le complice complaisant et brutal. Sans se faire remarquer cependant, ils quittent les lieux riant de leur succès criminel. Au café, ils se lavent les doigts dans un verre d'eau sucré et se rendent ensuite au bain turc pour y faire leurs ablutions et laver leurs vêtements. Puis ils terminent leur soirée à l'estaminet l'Epi-Scié, boulevard du Temple.

Au lendemain de ce double crime la presse s'émeut de la sauvagerie des assassins qui ont ainsi froidement assassiné une vieille femme dans son lit et son bien-aimé fils. Et déjà une complainte paraît relatant la triste affaire :

*Écoutez d'un horrible crime<sup>6</sup>  
Les détails les plus affreux  
D'une femme ayant l'estime  
Des gens d'un quartier nombreux,  
Tranquille, au sein de sa famille  
Jouissant d'un parfait bonheur,  
Elle venait de perdre sa fille,  
Mais, un fils, calmait sa douleur.*

*Un jour, revenant de la messe,  
Se sentant un peu fatiguée,  
Sans aucun travail qui la presse ;  
Elle s'est aussitôt couchée ;  
Alors, dans un songe effroyable,  
Elle croit voir son fils en danger,  
Dans les mains d'un monstre exécrable  
Qui cherchait à l'assassiner.*

*Lorsque d'effroi son cœur palpite  
Elle s'éveille en sursaut,  
Le sommeil aussitôt la quitte ;  
Mais, ô quel terrible tableau !  
Son cher fils à l'instant succombe  
Sous la hache d'un assassin,  
Et, quand pour lui s'ouvre la tombe,  
Elle prévoit le même destin.*

*Sur elle un scélérat s'élance,  
Lui bouche la respiration,  
Et, par cette horrible violence,  
Empêche le moindre soupçon  
Que peut éveiller sa victime  
En appelant à son secours,  
Et il la plonge dans l'abîme ;  
Elle est perdue sans nul retour !*

*O toi ! Divine Providence,  
Tu puniras ces assassins,  
Tu permettras que ta vengeance  
Soit exercée par les humains.  
Tôt ou tard il faut que le crime  
Ait son terrible châtement,  
Et que l'assassin soit victime  
De son horrible aveuglement.*

6 - Détails sur l'affreux assassinat qui vient d'être commis rue saint Martin, passage du Cheval-Rouge, sur les personnes d'une mère et de son fils dont les deux cadavres ont été trouvés baignant dans leur sang. Complainte chantée sur l'air de *Joseph*, chez GARSON, éditeur, Paris, 57 rue des Boucheries Saint-Germain.



Pour sûr la providence y pourvoira avec sévérité, car la justice a une mémoire de vieux pachyderme. En attendant, l'assassin Lacenaire a scellé son avenir ici même dans le sang de deux malheureuses victimes. L'objectif est rempli : assassiner de sang-froid. Qu'elle sera la prochaine étape ?

Comme prévu il ne s'arrête pas là. Une autre affaire voit entrer en scène le troisième larron de l'histoire, Hippolyte Martin dit François. Nous arrivons en effet au 31 décembre 1834. Sinistre Saint-Sylvestre que cette nuit-là :

La scène se déroule dans un appartement sis au n°66 de la rue Montorgueil. Sous le nom de Mahossier, Lacenaire s'est présenté au banquier Mallet et Compagnie pour demander le paiement de lettres de change. Dans le même temps Bâton, à nouveau dans la combine, trouve fort à propos l'arrivée d'un de ses amis repris de justice, François, pour lui offrir sa place dans cette affaire. Lacenaire ne trouve rien à dire et accepte le remplacement.

Un nommé Genevay se présente porteur d'une sacoche contenant mille à douze cents francs en écus et d'un portefeuille de douze mille francs en billets de banque. Pendant que François tente de lui arracher sa sacoche, Lacenaire lui porte un coup violent sur l'épaule droite.

La malheureuse victime crie : « *Au voleur !* » Une lutte s'ensuit au terme de laquelle Genevay réussit à s'esquiver et à crier de plus belle. Nos deux gredins doivent se rendre à l'évidence : leur affaire a échoué. Aussi, pour camoufler leur méfait et s'enfuir sans peine, ils crient à tue-tête à leur tour « *au voleur ! au voleur ! on tue là-haut* » tout en dévalant l'escalier à toute vitesse. On en rirait presque en croyant au vaudeville, tant la scène a quelque chose de grotesque. Mais une chose est certaine, le garçon de caisse – seulement blessé à l'épaule d'un coup de lime enfoncé par Lacenaire – l'a échappé belle.



Tentative d'assassinat sur Genevay.



Il est temps maintenant que la cavale meurtrière de Lacenaire prenne fin. Le rusé, on l'a compris, aime à changer d'identité pour les besoins discrets de ses activités délictueuses. Il a été connu sous les noms de Georges, de Mahossier et de Gaillard. Mais c'est finalement sous celui de Levi Jacob qu'il est finalement appréhendé dans la ville de Beaune où il s'était mis au vert suite à l'arrestation de ses deux complices. Comme on s'en doute il n'avait pas cessé ses activités de faussaire et d'escroc. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'une d'elles qu'il doit son arrestation. Par bonheur, grâce au flair du chef de la sûreté Canler, il est débusqué et reconnu comme étant Lacenaire, un assassin recherché de longue date.

Louis Canler est un policier exemplaire, obstiné lorsqu'il tient une piste. C'est avec des éléments d'écriture tout d'abord – un nom écrit de la main de Mahossier sur la porte, des poèmes au domicile de Gaillard – que le policier se lance à sa poursuite. Il parvient à mettre la main sur François, alors soupçonné du meurtre des Chardon, qui s'empresse dès lors de dénoncer le fameux Gaillard. Il ne connaît Lacenaire que sous ce nom. Continuant à dérouler le fil de son enquête, Canler en vient à interroger Avril. Celui-ci lui explique qu'il a accompagné plusieurs fois le fameux Gaillard chez sa vieille tante, rue Barre-du-Bec. À cette adresse le nom de Lacenaire prononcé par ladite tante permet au policier de reconstituer le puzzle. Il connaît à présent le nom véritable de l'assassin des Chardon : François Lacenaire.

Les derniers éléments manquants lui seront apportés par Lacenaire lui-même. Apprenant la trahison de ses complices, mis en présence de ces derniers, il les dénonce, l'un, François, pour l'attentat de la rue Montorgueil, l'autre, Avril, pour celui du passage du Cheval rouge.



Place maintenant au Lacenaire poète et charmeur : il se fait une réputation dès son entrée à la prison de La Force. Les esprits parisiens s'excitent à l'énoncé de son nom, relatant à son sujet mille histoires et l'entourant parfois d'un certain mystère. Les romanesques lui trouvent une ressemblance avec Lord Ruthwen<sup>7</sup>, le vampire ; d'autres reconnaissent en lui le personnage de Szaffye dans *La Salamandre* d'Eugène Sue. Les bas-bleus se pâment, et admirent ce meurtrier amoureux d'une Sylphide. C'est ainsi en effet que Lacenaire appelle sa muse poétique. Des femmes s'enflamment pour le personnage, mi poète mi loup.

Durant le procès, François Lacenaire séduit son public. Soignant sa mise, vêtu de manière élégante en habit bleu, la mine rieuse et la moustache soyeuse, il entre en permanence en représentation. On le voit lisant le journal pendant l'audition de témoins, s'interrompant pour demander au gendarme le sujet d'une certaine hilarité dans la salle puis, l'explication obtenue, il se plonge à nouveau dans sa lecture avec le plus grand sérieux. Une autre fois, se justifiant sur l'usage d'une arme, il se rassoit

7 - Personnage de fiction créé par Polidori, ancien secrétaire de Lord Byron.



et sort de sa poche des feuillets, des pages de sa propre écriture qu'il entreprend de lire avec attention malgré les débats en cours. Il s'interrompt pour intervenir dans les débats, répondre à quelques questions, chargeant François et, reprenant sa lecture, effectuant de-ci de-là quelques corrections. Quel sang froid et quel cynisme chez cet homme dont la vie se joue à cet instant. Il eut été dans une salle d'étude, plongé dans ses tâches d'écriture que sa concentration eut été la même. Au final, il orchestre les débats et subjugué autant qu'il fait frémir.

Au moment de la plaidoirie, s'exprimant après son avocat, il disculpe au passage le dénommé Bâton et conclut froidement au grand saisissement de toute la cour :

— Je ne demande pas grâce, je ne la veux pas, je ne tiens pas à l'existence.

Voilà c'est dit, Lacenaire recevra ce qu'il a tant attendu : la mort. Son but ultime on l'aura deviné.

Ses deux complices s'étant à leur tour exprimé, on assiste bientôt à une scène surprenante : François finit par avouer qu'il est coupable et qu'à ce titre il mérite la mort. Lacenaire le regarde avec un sourire étrange tel celui triomphateur de Satan ayant fait ployer son adversaire à sa volonté. Mais soudain François comme dans une cour d'école en vient à lui tirer la langue. Imaginez la stupeur du public face à cette scène extravagante et amoral au plus haut point.

À l'énoncé de la sentence, alors que Lacenaire et Avril sont condamnés à la peine de mort et François aux travaux forcés à

perpétuité, Lacenaire prononce cette phrase prémonitoire :

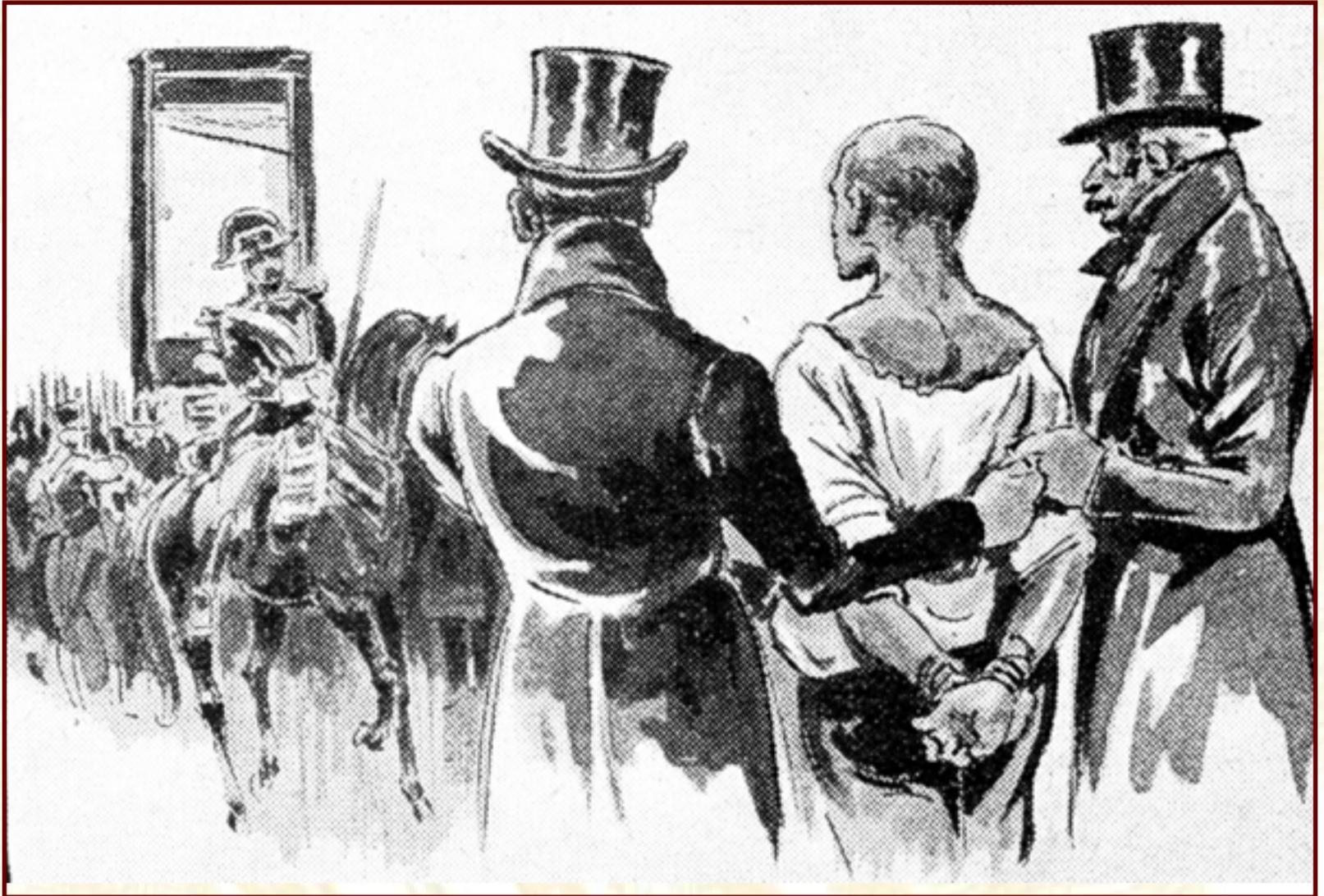
— François a sauvé sa tête mais ce ne sera pas pour longtemps .

Étrangement, l'avenir lui donnera raison : il mourut, dit-on, le deuxième jour de son arrivée à Brest lors d'une sortie dans la rade.

Dans sa cellule, François Lacenaire rédige ses mémoires qu'il remet au chef de la sûreté Allard. Il compose aussi des poèmes et chansons notamment un *Chant de mort* dont j'ai cité quelques vers précédemment, et *Dans la lunette*, chanson édifiante à l'attention de ses condisciples escarpes dissertant sur ce qui les attend, la guillotine. Tel un animal de foire, il est visité par nombre de curieux et se prête avec complaisance, à la Force, puis plus tard à la Conciergerie, à l'étude de son crâne et de sa personnalité par d'éminents professeurs. Il se prend ainsi à dialoguer avec un auteur sensible aux thèses des phrénologues, Hippolyte Bonnellier<sup>8</sup>, venu étudier la psychologie du condamné. Froidement il lui déclare, sur la manière d'assassiner : « *Par exemple, un homme contre lequel je n'aurais point de haine, je le tuerais vite.* » Que dire de cela ? Est-ce de la provocation de sa part ou l'expression des sentiments profonds d'un esprit criminel calculateur ? Aux experts le soin d'en juger.

8 - Hippolyte Bonnellier (1799-1868), auteur de *Lacenaire après sa condamnation, ses conversations intimes, ses poésies, sa correspondance, un drame en trois actes*, MARCHANT éditeur, Paris, 1836.





Le 8 janvier 1836, Lacenaire se prépare à mourir. Toujours maître de lui, il demande à porter sa redingote bleue, celle qu'il portait au procès. Puis, rencontrant le directeur de la prison, il le salue et fait une dernière requête :

— J'avais fait demander pour ce matin du papier et de l'encre... on l'a oublié... ce sera pour demain... conclut-il avec un sourire. On se perd en conjectures sur son état d'esprit réel.

Enfin Pierre François Lacenaire, assassin, voleur, escroc se présente au pied de l'échafaud avec sang-froid et courage comme en témoignera Canler. Lacenaire devait être exécuté après Avril. Or la coutume veut qu'il soit placé dos à la guillotine, mais le condamné veut se retourner pour observer le couteau

suspendu au-dessus de la tête de son complice. D'un air de défi il profère ces paroles :

— Je n'ai pas peur ! va ! je n'ai pas peur !

Il faut le forcer à se retourner. Son tour vient quelques secondes plus tard, sans un mot et sans peur il est allongé vivement sur la planche. Le couperet tombe sec et froid.

Ainsi finit le dandy poète assassin, qu'on admirait, qu'on comprenait même autant qu'on le redoutait.<sup>9</sup>

9 - Beaucoup d'auteurs se sont penchés sur sa personnalité, identifiant ses actes et sa fascination pour la guillotine comme le vœu de se suicider. Un poète, Tristan Corbière le cita dans son poème *Un jeune qui s'en va* (*Les amours jaunes*, 1873) : "Un autre incompris, Lacenaire / Faisant des vers en amateur / Dans le goût anti poitrinaire / Avec Sanson pour éditeur".



Le soir même de l'exécution, on vendait déjà une complainte sur la mort de Lacenaire, de la plume même de ce dernier, à titre d'épithaphe. Cette complainte fut chantée par les marchands ambulants sur l'air du *Cantique de Saint Roch*. Contrairement à d'autres condamnés en effet, et c'est là sa singularité, Pierre François Lacenaire a le triste privilège d'avoir écrit lui-même cette complainte qui relate ses crimes.

— Mais il ne fut pas le seul, rappelez-vous la prose du Rouge d'Auneau, un autre assassin poète, mais de moindre valeur « artistique » il est vrai.

Alors que nous approchons de la Seine, je reçois soudain de pleine face la brise venue du fleuve. Une fois de plus j'ai l'horrible sensation de sentir la mort me frôler, mais cette fois c'est le souffle de l'assassin qui vient me narrer à l'oreille les charmes de la Veuve.

— Brrrrr... il fait froid dans le dos ce Lacenaire, on eut dit le Diable en personne !

— On ne peut mieux dire mon ami... c'est le charme envoûtant du Démon.

Le chanteur se met à chanter cette complainte qui, connaissant son auteur, prend une dimension étrange à cette heure de la journée.

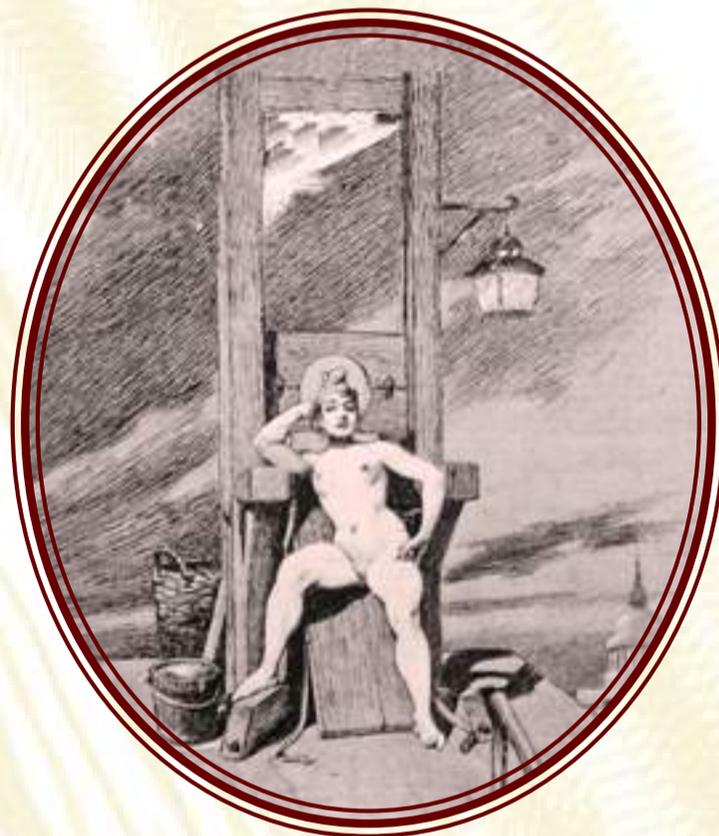
En qualifiant Lacenaire de Démon, La Virole ajoute qu'il y en eut d'autres de plus effroyables encore.

— Vous n'allez tout de même pas me dire que des complaintes ont été écrites sur de tels monstres ?

— Bien sûr que si. Il faut savoir que ces chansons étaient écrites avant tout pour édifier le peuple et lui rappeler qu'il ne faut pas suivre l'exemple de ces criminels sous peine de finir de la même manière sous la main du bourreau. C'est un peu comme les contes qu'on raconte aux enfants en leur promettant de les envoyer chez l'ogre s'ils ne sont pas sages. Rappelez-vous donc, votre enfance n'est pas si loin ?

Et souvenez-vous aussi que l'ogre peut parfois se conjuguer au féminin. J'en connais une à qui on aurait donné le Bon Dieu sans confession. Sous son visage empreint d'une grande ferveur religieuse elle cachait une âme assassine.

STÉPHANE VIELLE



(La suite au prochain numéro.)

